

LETTRE OUVERTE

Madame/Monsieur
la/le *futur(e)* président(e)
de la République



ORDRE DES
AVOCATS
DE PARIS

**NOUS SOMMES POUR LA
JUSTICE POUR TOUS !
Les avocats
s'engagent**

ET VOUS ?

Les avocats ont voté. Pour la première fois, le barreau de Paris a soumis à ses 24 000 avocats les propositions des candidat(e)s*.

**LES AVOCATS DE PARIS ONT VOTÉ MASSIVEMENT POUR LA PROTECTION DES LIBERTÉS INDIVIDUELLES ET L'EFFICACITÉ DE LA JUSTICE.
ILS VOUS DEMANDENT AUJOURD'HUI DE VOUS ENGAGER :**

Pour le droit au Droit. Chaque citoyen a droit à l'éducation, à la santé, au logement. Chaque français devrait avoir droit au Droit. Aujourd'hui, les français ne paient pas de TVA quand ils consultent un médecin, ils la paient quand ils consultent un avocat. **Pour que ce droit au Droit existe, l'accès des particuliers aux conseils dispensés par les avocats ne doit plus être taxé !**

Pour le droit pour tous. 4% seulement du budget de la Justice est consacré à l'accès au droit et à la Justice. **Il est plus que temps de réformer et de renforcer l'aide juridictionnelle et les conditions d'accès des citoyens au service public de la justice.**

Pour un droit qui rassure. En France, plus de 10 000 lois et de 120 000 décrets sont en application. L'inflation des textes fragilise la compétitivité de nos entreprises et le lien social. **Donnez à la France la stabilité juridique et fiscale qu'attendent toutes les forces vives du pays.**

VOICI LES MESURES QUE NOUS VOUS PROPOSONS AFIN QUE LE DROIT AU DROIT SOIT UNE RÉALITÉ POUR TOUS :

- La suppression de la TVA pour les honoraires d'avocats payés par les particuliers ;
- Une réforme en profondeur de l'aide juridictionnelle ;
- Un contrôle renforcé de l'inflation législative pour ne plus pénaliser les entreprises.

La France dépense 58 € par an et par habitant pour la Justice quand les Pays Bas dépensent 115 €, l'Allemagne 106 €, l'Espagne 86 €, la Belgique 80 €, la Grande Bretagne 75 € et l'Italie 72 €.

Budget consacré à l'activité judiciaire proprement dite au sens de la CEPEJ (Conseil de l'Europe).



Christiane Féral-Schuhl
Bâtonnier de Paris

Yvon Martinet
Vice-bâtonnier de Paris

*Découvrez les résultats de la consultation sur www.avocatparis.org